



L'ATELIER SUR LE POSITIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU BASSIN DU CONGO POUR UNE CONTRIBUTION EFFICACE ET EFFICIENTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS D'AFRIQUE CENTRALE

7- 9 mai 2024
BUJUMBURA- BURUNDI

TERMES DE RÉFÉRENCE



1. Contexte et justification

Couvrant une surface totale de 180 millions d'hectares, le Bassin forestier du Congo est un écosystème unique en Afrique qui se trouve au centre des enjeux mondiaux du climat, de la biodiversité, de l'utilisation durable des terres et du développement durable.

Nonobstant son immense potentiel, notamment dans son rôle de stabilisation du climat mondial avec une grande capacité de séquestration d'émissions mondiales de CO₂, de sa méga biodiversité qui avoisine 10 000 espèces de plantes tropicales et un énorme réservoir des ressources fauniques emblématiques, y compris des tourbières capables de séquestrer plus de 10 années d'émissions mondiales de CO₂, le Bassin du Congo reste fragile eu égard aux nombreuses menaces qui peuvent annihiler les efforts de sa préservation et de son utilisation durable au profit des générations présentes et futures. La nécessité d'engagement de toutes les parties prenantes dont font partie les organisations représentatives de la société civile, et de la qualité de leurs interventions respectives n'est plus à démontrer.

Il y a lieu de constater que les enjeux de gestion durable des ressources naturelles du Bassin du Congo sont reflétés et se traduisent par l'approche structurante en présence dans la sous-région afin de sauvegarder et gérer durablement cet écosystème forestier qui constitue le deuxième poumon du monde après l'Amazonie. On en veut pour preuve, la création des institutions techniques telles que la CEFDHAC à Brazzaville en 1996, le PFBC en 2002 à Johannesburg, la COMIFAC à Brazzaville en 2005, et bien d'autres initiatives ultérieures telles que l'OFAC, le Sommet des Trois Bassins d'Amazonie, du Bassin du Congo et de Bornéo Mékong, la Commission du Climat du Bassin du Congo (CCBC) et son instrument financier qu'est le Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Aux côtés de ces initiatives, il en existe d'autres non énumérées ici au niveau des États, des organisations internationales gouvernementales et des organisations de la société civile, y compris les organisations représentatives des communautés locales et peuples autochtones qui font partie de l'espace du Bassin du Congo dans une cause commune.

De ce qui précède et fort du potentiel décrit ci-haut, il convient de noter et de rappeler que dans le cadre de la réforme du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) intervenue à Kigali en 2016, le PFBC s'est structuré en sept Collèges regroupant les différentes catégories d'acteurs évoluant en son sein, dont le Collège de la Société Civile. Le Collège comprend les organisations de la société civile de toutes les tendances avec deux Co-leaders représentant l'un, les membres de la CEFDHAC et l'autre, les non-membres de la CEFDHAC. Ce dernier s'est déjà réuni plusieurs fois en marge des réunions ordinaires du PFBC pour évaluer sa participation et contribuer par des déclarations et positions rendues publiques aux réflexions sur différentes problématiques lors desdits fora ...

Pour rappel, les réunions du Collège de la Société Civile du PFBC tenues à Douala au Cameroun en 2019, puis à Kinshasa le 11 décembre 2020 en République Démocratique du Congo (RDC) et à Libreville lors de la dernière réunion ordinaire des parties du PFBC à Libreville au Gabon en 2022, étaient devenues séculaires; elles ont permis aux acteurs et membres dudit Collège, de partager leurs expériences, de préparer les éléments de positions et de participation dans différents processus nationaux et internationaux, notamment ceux sur le climat, la biodiversité, la transhumance, etc..., ainsi que d'entretenir le dialogue autour desdites thématiques.

En effet, le cadre ainsi offert était propice pour échanger sur l'action de la société civile et l'impérieuse nécessité de renforcement des capacités d'action en matière de veille citoyenne et prospective ; car la

société civile doit étendre sa fonction de lanceur d'alertes sur la gouvernance forestière et l'amélioration des conditions de vie des communautés en tout temps et en tout lieu.

Depuis leurs derniers échanges à Libreville, La Journée Société Civile a été mise en hibernation, plaçant les membres dudit Collège, en dehors de quelques sensibilités autorisées, loin des activités du PFBC, amenant certains des membres non adoubés, à se croire rayés dudit Collège.

D'autre part, il est observé que la société civile du Bassin du Congo rencontre des difficultés pour se structurer aux fins de participer sereinement et efficacement aux processus forestiers et environnementaux dans l'espace CEEAC/COMIFAC.

Pour jouer efficacement son rôle, une refondation de la société civile du Bassin du Congo est nécessaire. Elle passera entre autres par une auto-organisation et une participation concertée, active et proactive, efficace et efficiente aux processus environnementaux et forestiers, en mettant à profit le contexte actuel qui se caractérise au niveau de la sous-région par les faits précités ainsi que d'autres tels que :

- La préparation de la prochaine Réunion des Parties du PFBC ;
- Les nouveaux développements sur les problématiques du climat avec les retombées de la COP28, la COP15 sur le nouveau Cadre Mondial de la Biodiversité post 2020, et des problématiques émergentes qui requièrent la contribution et les réflexions des OSC ;
- Les défis d'accès aux - et de mobilisation des financements pour la société civile africaine ou à la limite du Bassin du Congo qui ne peut pas continuer à se contenter à participer aux réunions et conférences sans actions concrètes sur le terrain ;
- Les défis de synergie de travail entre les OSC, les États et le Secteur privé pour plus d'engagements des parties et le soutien des États aux OSC.

2. Objectifs

2.1. Objectif Global

Faire une analyse approfondie du fonctionnement de la société civile du Bassin et définir un nouveau positionnement pour une contribution efficace et effective aux processus environnementaux et forestiers du Bassin du Congo.

2.2. Objectifs spécifiques

- Faire une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) de la société civile du Bassin du Congo ;
- Contribuer au renforcement des capacités et à l'appropriation du Fair Deal, de la Feuille de route de la nouvelle facilitation franco-gabonaise du PFBC ;
- S'édifier de l'alignement de ces deux outils avec les problématiques émergentes de la sous-région, en vue de mieux spécifier sur les rôles à jouer par tous les acteurs, pour un meilleur succès de l'accompagnement leur mise en œuvre.
- S'édifier sur le rôle et les moyens d'actions des acteurs de la société civile : renforcement de la gouvernance des différents Réseaux et Plateformes, mobilisation de financements durables de la communication, développement des synergies d'action ;

- Clarifier le rôle des acteurs qui contribuent à la gestion durable des forêts dans la sous-région d'Afrique Centrale (ETATS, CEEAC, COMIFAC, PFBC, PTF (GIZ), secteur privé et Évaluer la qualité de leur interaction avec les acteurs et actrices de la société civile ;
- Définir un nouveau positionnement de la société civile du Bassin du Congo ;
- Définir des éléments d'actions mobilisatrices et prioritaires à mettre en œuvre par les OSC en partenariat avec les États et à présenter lors de la prochaine RdP du PFBC ; Feuille de route, projets bancables, Journée Société civile, Table ronde de PTBF, etc.

3. Résultats attendus

- L'analyse FFOM a permis d'identifier les principales forces et faiblesses de la société civile du Bassin du Congo ; de même que les opportunités à saisir ainsi que des menaces à prendre en compte pour jouer efficacement son rôle ;
- Les participant(e)s ont amélioré leur compréhension sur les Fair Deal et sur la Feuille de Route de la Co-Facilitation Franco-Gabonaise du PFBC ;
- Les participant(e)s ont amélioré leur compréhension sur l'alignement des deux outils (le Fair Deal et la Feuille de Route) avec les retombées de la COP28 sur le changement climatique, la COP15 sur la Biodiversité et sur les autres problématiques émergentes portées par certains membres du Collège Société Civile du PFBC ;
- Les participant(e)s ont clarifié le rôle et les moyens d'actions des acteurs de la société civile en relation avec la gouvernance la communication, la mobilisation des financements durables et le développement des synergies d'action ;
- Le rôle des acteurs(trices) qui contribuent à la gestion durable des forêts dans la sous-région d'Afrique Centrale (ETATS, CEEAC, COMIFAC, CEFDHAC, PFBC, PTF (GIZ), Secteur privé est clarifié et la qualité de leur interaction avec les acteurs(trices) de la société civile est évaluée :
- Un nouveau positionnement de la société civile est défini avec des mécanismes de coordination ;
- Des éléments d'actions mobilisatrices et prioritaires à mettre en œuvre par les OSC en partenariat avec les États et à présenter lors de la prochaine RdP du PFBC sont définis : Feuille de route, projets bancables, Journée Société Civile, Table ronde de PTBF, etc. sont définis.

4. Méthodologie

Pour faciliter l'atteinte des résultats attendus, l'atelier est organisé autour de trois thématiques, dont une par jour :

- Jour 1 : Appropriation du Fair Deal et de la Feuille de route de la Facilitation France-Gabon du PFBC en lien avec les problématiques et thématiques émergentes de la sous-région ;
- Jour 2 : Structuration et renforcement des moyens d'action de la société civile ;
- Jour 3 : Feuille de route sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier

Les travaux de l'atelier seront structurés autour de présentations techniques, délivrées par les membres du Collège et le cas échéant, des Personnes Ressources. Ces présentations seront suivies des débats en plénières, puis des panels d'échanges.

5. Participants

L'atelier réunira environ quarante-cinq participant(e)s représentant les OSC du Bassin du Congo, et des personnes ressources. Quelques représentant(e)s de l'équipe de La Facilitation du PFBC pourraient également y prendre part.

6. Lieu et Date

L'atelier est prévu du 7 au 9 mai 2024 à Bujumbura en République du Burundi.

7. Programme provisoire de l'atelier

Horaires	Activités	Intervenant(s)
Jour 1 : mardi 7 mai 2024		
08h30-09h00	Accueil et enregistrement des participants	Comité d'organisation
09h30-09h30	Ouverture du séminaire : - Mot de circonstance des Coleaders ; - Allocution de la Co-facilitation France-Gabon du PFBC ; - Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage du Burundi, Président en exercice de la COMIFAC.	RERAC
09h30-10h00	Pause-café et photos de famille	Comité d'organisation
Thématique 1 : Appropriation du Fair Deal et de la Feuille de route de la Co Facilitation France-Gabon du PFBC en lien avec les problématiques et thématiques émergentes de la sous-région.		
10h00-11h30	Articulation 1 : Présentation et échanges autour du Fair Deal	SEEAC
11h30-13h00	Articulation 2 : Présentation et échanges autour de la Feuille de route de la Facilitation France Gabon du PFBC	ROSEVAC
13h00-14h00	Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00-15h15	Articulation 3 : Alignement Fair Deal, Feuille de route de la Co-facilitation France-Gabon du PFBC avec les problématiques émergentes de la sous-région et accompagnement de sa mise en œuvre par les OSC TRAVAUX EN GROUPES	TOUS
15h15-15h30	Pause-café	Comité d'organisation
15h30-17h00	RESTITUTION DES TRAVAUX DE GROUPES Articulation 3	TOUS
17h00	Fin de la journée	
Jour 2 : mercredi 8 mai 2024		
09h00-09h30	Ouverture, adoption rapport de synthèse du jour 1	ACRN
Thématique 2 : Structuration et renforcement des moyens d'action DES ORGANISATIONS de la société civile		
09h30 - 10h00	Articulation 4 Typologie et Rôle des acteurs impliqués dans la gestion durable des forêts dans la sous-région d'Afrique centrale (ETATS, CEEAC, COMIFAC, PFBC, PTF (GIZ), Secteur Privé et interactions avec les organisations de la société civile	CEFDHAC ROSEVAC
10h00-10h30	Pause-café	Comité d'organisation

10h30 – 11h30	TRAVAUX DE GROUPES ARTICULATION 4	TOUS
11h30-12h00	Restitution des travaux en groupes	
12h00-13h00	Articulation 6 : Cartographie, Analyse SWOT et moyens d’actions des organisations de la société civile du Bassin du Congo PRESENTATIONS	REFACOF REFADD REPAR
	Articulation 7 : Réflexion sur les mécanismes de coordination en vue d’améliorer le positionnement et la contribution de la société civile dans l’accompagnement des initiatives en lien avec le secteur Forêt/Environnement dans le Bassin du Congo) PRESENTATIONS	REFACOF REFADD
	Articulation 8 : Éléments de stratégie de mobilisation des financements durables et de communication PRESENTATIONS	REJEFAC ROSEVAC CSPM PFR2CAC
13h00-14h00	Pause déjeuner	Comité d’organisation
14h00-16h30	TRAVAUX DE GROUPES SUR LES ARTICULATIONS 6,7,8	TOUS
16h30-17h30	Restitution Travaux de groupes sur les articulations 6,7,8	TOUS
17h30	Fin de journée (Pause-café incluse)	Comité d’organisation
Jour 3 : jeudi 9 mai 2024		
09h00-09h30	Ouverture, adoption rapport de synthèse du jour 2	FLAG
Thématique 3 : Capitalisation et élaboration d’une feuille de route en vue de la tenue du PFBC		
09h30-10h30	Articulation 8 : Foire aux idées des contributions thématiques des membres du collège de la société civile	Toutes les organisations et réseaux présents à l’atelier
10h30-11h00	Pause café	Comité d’organisation
11h00-13h00	Articulation 9 : Préparation de la 5 ^{ème} Journée du Collège Société Civile du PFBC et du projet de table ronde des partenaires à organiser lors de la prochaine RdP du PFBC prévue à Kinshasa en RDC	Co-leaders RECEIAC
13h00-14h00	Pause-Déjeuner	
14h00-16h00	Articulation 10 : Descente de terrain pour toucher du doigt les impacts du débordement des eaux du lac Tanganyika sur les communautés locales et son corollaire avec la gestion durable des terres.	
16h00-17h00	Élaboration et adoption du Communiqué Final de l’atelier (Pause café incluse)	
17H00	Cérémonie de clôture <ul style="list-style-type: none"> - Note de position et communiqué final ; - Mot de circonstance des Coleaders ; - Allocution de la Co-facilitation France-Gabon du PFBC ; - Discours de clôture du Ministre de l’Environnement, de l’Agriculture et de l’Élevage du Burundi, Président en exercice de la COMIFAC 	